



< Résultats

Assemblée Générale Ordinaire 2024

Groupe / Organisation : **CECAAM**

Fin du vote : vendredi 26 avril 2024 à 12h00

Électeurs inscrits : 181

L'AGO statutaire 2024 a pour objet :

- de donner quitus de leur gestion 2023 au bureau et au conseil d'administration
- d'approuver le budget prévisionnel et de fixer le montant des cotisations 2025
- d'approuver des cooptations d'administrateurs

L'ordre du jour et les rapports d'activité sont consultables sur la page :

<https://www.cecaam.expert/collect/description/389939-h-ag-2024>

Et n'oubliez pas de vous inscrire, en présentiel ou en visio, en suivant le même lien !

Participation : **76%** (138 votes exprimés)

Évènements »

Résultats

Traces des votes exprimés

Résolution 1 - QUITUS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir eu communication du rapport moral du Président, du rapport d'activité du Secrétaire Général et du rapport financier du Trésorier, approuve dans toutes leurs parties ces rapports tels qu'ils sont présentés. L'assemblée générale approuve en conséquence les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé ; elle donne quitus de leur gestion aux membres du bureau et du conseil d'administration en fonction au cours de l'exercice écoulé.

Le «**oui**» (98%) l'emporte sur le «**non**» (2%).

Nombres de voix :

Oui : 125

Non : 3

Ne se prononce pas : 10

Résolution 2 - BUDGET et COTISATION 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget présenté et fixe le montant des cotisations et droits d'entrée pour 2025 :

- cotisation membre : 160€, incluant l'abonnement numérique à la revue EXPERTS, (inchangé)
- cotisation membre honoraire : 50€ (inchangé)
- droits d'entrée : 150€ (inchangé)
- forfait de 200€ incluant droit d'entrée et cotisation pour adhésion après le 1er septembre

Le «**oui**» (99%) l'emporte sur le « non » (1%).

Nombres de voix :

Oui : 133

Non : 1

Ne se prononce pas : 4

Résolution 3 - Affectation des résultats de l'exercice

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux propositions du bureau, décide l'affectation du résultat de l'exercice achevé au compte "report à nouveau"

Le «**oui**» (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 132

Non : 0

Ne se prononce pas : 6

Résolution 4 - Cooptation d'un nouveau secrétaire général

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 10.1 des statuts, approuve la cooptation au poste de Secrétaire Général, proposée par le conseil d'administration, de Nathalie HUBLER en remplacement de Claire MOLLA

Le «**oui**» (98%) l'emporte sur le « non » (2%).

Nombres de voix :

Oui : 125

Non : 2

Ne se prononce pas : 11

Résolution 5 - Cooptation d'un nouveau trésorier

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 10.1 des statuts, approuve la cooptation au poste de Trésorier, proposée par le conseil d'administration, de Monique ARNOUX-PINATEL en remplacement de Joel HOVSEPIAN

Le «**oui**» (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 128

Non : 0

Ne se prononce pas : 10

Résolution 6 - Cooptation d'un nouvel administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 10.1 des statuts, approuve la cooptation au poste de Vice-président de la délégation de Marseille, proposée par le conseil d'administration, de Gilles BANI en remplacement de Christian GENTILETTI

Le «**oui**» (97%) l'emporte sur le « non » (3%).

Nombres de voix :

Oui : 117

Non : 4

Ne se prononce pas : 17

Résolution 7 - Cooptation d'un nouvel administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 10.1 des statuts, approuve la cooptation au poste de Vice-président de la délégation de Toulon, proposée par le conseil d'administration, de Bernard ANACHE en remplacement de Joseph GAGLIANO

Le «**oui**» (98%) l'emporte sur le « non » (2%).

Nombres de voix :

Oui : 124

Non : 3

Ne se prononce pas : 11

